

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de **santé**
du végétal
ÉCOPHYTO



G.R.C.E.T.A.
de Basse Durance



Bulletin n° 9 / 2013
Mercredi 8 mai 2013

Faits marquants :

Cerisier :

- Développement végétatif : stade G à J
- Mouche de la cerise : début du vol en zone précoce et médiane
- Drosophila suzukii : vol se maintient
- Monilioses : quelques dégâts fréquents sur petits fruits.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri. de Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),

Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavailon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur André PINTEL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00
SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com
CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34
Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com
PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90
GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grceta.fr



CERISIER

Bulletin n° 9 / 2013
Mercredi 8 mai 2013

Secteur Basse Durance :

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF



Stade G



Stade H



Stade I



Stade J

Stades G à J, selon les variétés et les zones géographiques.

VARIETES	Burlat	Summit	Belge
STADE PHENO.	J	G à J	H à I

◆ DROSOPHILA SUZUKII

Le vol de *D. suzukii* se maintient.
(cf. tableau ci-dessous).

Nombre d'individus de *Drosophila suzukii* capturés dans les pièges du réseau.

Localisation des pièges	23-avr	30-avr	07-mai
AVIGNON	18	34	24
BEAUMONT DU VENTOUX	-	1	1
BONNIEUX	0	0	0
CARBRIERES D'AVIGNON	-	8	25
CARPENTRAS - AB	41	10	15
CARPENTRAS - Pe.	35	7	8
L ISLE SUR LA SORGUE	4	8	1
LA MOTTE D'AIGUES	-	9	-
MALAUCENE	-	3	1
MALEMORT DU COMTAT.1	0	-	-
MALEMORT DU COMTAT.2	-	15	13
MAZAN	8	8	8
MODENE	4	35	21
MORMOIRON	14	9	14
NOVES	4	2	7
PERNES LES FONTAINES	5	7	6
VENASQUE.1	25	19	15
VENASQUE.2	-	-	-
VENASQUE.3	-	30	19

Estimation du risque : le risque est présent dès lors que l'insecte est présent en quantité importante dans les vergers et à l'approche de la maturité des cerises.



CERISIER

Bulletin n° 9 / 2013
Mercredi 8 mai 2013

Secteur Basse Durance :

✦ RHAGOLETIS CERASI

Premières captures dans 7 pièges sur 20 pièges suivis (sur les communes de Noves, Carpentras, Modène, Caromb, Malemort du Comtat, Venasque).

Penser à ré-engluer les pièges si nécessaire.

✦ PUCERON NOIR

Aucun foyer observé sur les parcelles du réseau.

✦ MONILIOSES DES FLEURS ET RAMEAUX

Dans 7 parcelles sur 17 observées, 2 à 5% de fruits verts présentent des dégâts de monilioses. Dans certains secteurs et variétés à débourrement tardif, la période de sensibilité aux monilioses des fleurs et rameaux est toujours en cours.

Estimation du risque : le risque de contamination est présent en théorie du début de la floraison jusqu'à la fin de la chute des pétales, et selon les conditions climatiques (pluies, absence de vent, rosées persistantes).

Répartition géographique des zones de précocité :

Zone I	Avignon, Aureilles, Cabannes, ...
Zone II	Cavaillon, L'Isle sur la Sorgue, Carpentras-Serres, Caromb, Mazan, Malemort, Modène, Mallemort en Provence, ...
Zone III	Coustellet, Les Imberts, Pernes, Venasque, ...
Zone IV	Goult, Bonnieux, Ménerbes, Mormoiron, Bédoin, Apt, St Saturnin les Apt, Cucuron, ...
Zone V	La Tour d'Aigues, La Bastidonne

N.B. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.